



LOT-ET-GARONNE

CATALOGUE DES FORMATIONS 2018

expérience
qualité
compétence
expertise
technique

UNA LOT-ET-GARONNE
82 rue Lafayette 47000 AGEN
05.53.47.69.59
www.una47.fr

L'UNA 47 est une association de loi 1901 ancrée dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Au-delà d'être un acteur majeur de l'aide et des soins à domicile et des services à la personne, notre engagement s'inscrit pleinement dans l'accompagnement social et médico-social.

Cet investissement nous a conduits à développer progressivement notre organisme de formation affiliée à UNA 47 pour répondre aux exigences réglementaires du secteur dans un souci constant d'accompagnement, de professionnalisation des acteurs sociaux et médico-sociaux.

Ce document intitulé « **CATALOGUE DES FORMATIONS 2018** » vous permet d'obtenir les informations sur les formations dispensées par UNA 47 pour les thématiques :

- **Formations autour de la personne âgée**
- **Formations pour la petite enfance**
- **Formation en communication**
- **Formation en comptabilité**
- **Formation qualité**
- **Formation système d'information**
- **Formation informatique**

Espérant que ce catalogue réponde à vos attentes, nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Edwin BERLUCCHI
Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Edwin Berlucchi', with a horizontal line underneath.

Sommaire

EDITO.....	2
LES FORMATIONS	4-14
FORMATIONS AUTOUR DE LA PERSONNE AGEE	4-7
▪ La bientraitance.....	4
▪ L'alimentation.....	5
▪ L'évaluation de la situation et des besoins.....	6
▪ La vie affective et la sexualité de la personne âgée.....	7
FORMATIONS POUR LA PETITE ENFANCE	8-9
▪ La garde d'enfants.....	8
▪ Les Temps d'Activités Périscolaires.....	9
FORMATION EN COMMUNICATION	10
▪ Les fondamentaux de la communication.....	10
FORMATION EN COMPTABILITE	11
▪ Les outils pour anticiper les difficultés et optimiser les excédents.....	11
FORMATION QUALITE	12-13
▪ L'évaluation interne des établissements et services visés à l'article L312-1 du CASF.....	12
▪ L'évaluation externe.....	13
▪ Management par la performance / Méthode EFQM.....	14
FORMATION : PRISE EN MAIN D'UN SYSTEME D'EXPLOITATION	15
▪ Outils de mobilité : Tablette tactile + logiciels associés.....	15-16
L'EQUIPE DE FORMATEURS.....	17
CONTACT.....	18

La bientraitance

Les formations autour de la personne âgée

DUREE :
3 jours – 21 heures

TARIF TTC : sur demande

Nombre de participants
maximum : 12

Méthodes pédagogiques :
apports de connaissances, étude de
textes réglementaires, échanges,
analyse de cas pratiques, création
d'outils par les stagiaires...

La bientraitance est une notion qui appartient au domaine de l'éthique. Elle s'applique aux enfants, aux personnes âgées, aux malades, aux personnes handicapées, aux accidentés et victimes de catastrophes, aux prisonniers... Cette notion recouvre un ensemble d'attitudes et de comportements positifs et constants de respect, de bons soins, de marques et manifestations de confiance, d'encouragement et d'aide et envers des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité ou de dépendance (tout particulièrement les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les malades très vulnérables tels que ceux touchés par la maladie d'Alzheimer).

La bientraitance n'est pas seulement l'absence de maltraitance mais une démarche active que la Haute autorité de santé définit comme « une manière d'être, d'agir et de dire soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins, respectueuse de ses choix et de ses refus ».

Cette démarche englobe :

- le respect des droits, de la liberté de choix et surtout de la dignité de la personne ;
- la bienveillance, attitude positive d'écoute et d'attention vis-à-vis de la personne ;
- la sollicitude qui vise à rétablir une relation équilibrée au lieu d'instaurer une relation dominant/dominé ;
- le « prendre soin » plutôt que le « donner des soins » ;
- la lutte contre la maltraitance physique (coups, gestes brusques...), psychique (langage méprisant, insultes, chantage...), financière (spoliations), médicale (soins inadaptés, lutte insuffisante contre la douleur...), l'usage de contraintes qui ne sont pas dans l'intérêt de la personne et l'ensemble des négligences passives qui altèrent son bien-être.

Les stagiaires sont amenés à s'interroger sur leurs pratiques. Si la majorité se positionne bien loin des violences physiques, aucun ne peut affirmer que son quotidien est exempt de toute atteinte à l'intégrité de la personne humaine. Les stagiaires sont également amenés à accompagner les personnes dans un environnement pouvant être, lui-même, un obstacle à leur bien-être.

PROFIL STAGIAIRE : toute personne amenée à accompagner et aider une personne âgée à son domicile ou en institution

OBJECTIFS : améliorer les pratiques professionnelles ; définir les notions de *bientraitance* et *maltraitance* ; connaître la réglementation ; élaborer des outils communs ; trouver des réponses à des mises en situation

PROGRAMME

- **Présentation et expression des différents stagiaires**
 - Qu'est-ce que la bientraitance ?
 - Qu'est-ce que la maltraitance ?
- **Apports juridiques divers : les Déclarations, les Chartes et les lois. La notion d'éthique et de responsabilité**
 - Définitions
 - Etudes des différents textes et réglementations
 - Les sanctions
- **Travail autour de différentes définitions et de termes associés**
Bientraitance, maltraitance, violences, respect, vulnérabilité, négligence...
- **Classification des différentes formes de maltraitance**
Physique, psychologique, sexuelle, exploitation financière, négligence (active ou passive), discrimination
Comment les repérer ? Comment les prévenir ?
- **Promotion de la démarche globale de bientraitance selon les recommandations de l'ANESM**
Respect des droits, liberté de choix, liberté d'expression, la communication verbale et non verbale, l'information, l'évaluation, l'accueil, l'écoute, l'attention, la notion de « care », le toucher...
 - Définitions
 - Approche triangulaire : personne aidée, aidants familiaux et professionnels d'intervention
- **Analyse de situations de maltraitance et pistes de réflexion**
 - Etude de cas
- **Réflexion autour d'outils communs en faveur de la bientraitance**
- **Evaluation de la formation**

L'alimentation

Les formations autour de la personne âgée

DUREE :
1 jour – 7 heures



TARIF TTC : sur demande

Nombre de participants
maximum : 12

Méthodes pédagogiques :

apports de connaissances,
échanges, analyse de menus type,
élaboration de menus type...

PROFIL STAGIAIRE : toute personne amenée à accompagner et aider une personne âgée à son domicile ou en institution

L'alimentation est la première des médecines. Bien manger est ainsi la clé pour préserver son corps et éviter de nombreuses maladies. Quelles sont les bonnes habitudes à prendre au quotidien ? Comment composer des menus équilibrés ?

Il est maintenant prouvé que les deux plus grandes causes de décès en France – maladies cardio-vasculaires et cancers – sont liées à notre façon de manger. On sait aussi que les facteurs alimentaires sont associés à la survenue de bien d'autres maladies très répandues comme le diabète, l'ostéoporose ou l'obésité et qu'une « bonne » nutrition est un facteur clé pour une « bonne » santé.

Aujourd'hui, le rôle déterminant des facteurs nutritionnels est mis en avant pour retarder le vieillissement usuel et prévenir, ou du moins limiter, la survenue des pathologies liées au vieillissement. Or, quelques études montrent que la prévalence de la malnutrition est assez élevée chez les personnes âgées. S'intéresser à leur nutrition semble donc un passage obligé vers la promotion de la santé chez cette population.

L'alimentation joue un rôle très important sur la santé. Avec l'âge, l'organisme change et les besoins nutritionnels également. Il est essentiel d'avoir une alimentation équilibrée, variée et adaptée pour se protéger contre certaines maladies, pour limiter les problèmes de fatigue, pour se défendre contre les infections.

Les interventions à domicile ou encore certains salariés d'établissements médico-sociaux sont amenés à préparer les repas des personnes âgées et/ou fragilisées. Parfois, démunis des notions de base sur l'alimentation ou encore avec une méconnaissance de l'alimentation à adapter selon certaines pathologies, il paraît essentiel d'être formé à ce sujet de santé publique.

OBJECTIFS : identifier les différents facteurs qui influencent l'état de santé, les modifications physiologiques et leurs conséquences ; connaître les repères alimentaires généraux, les groupes alimentaires et l'équilibre alimentaire ; savoir repérer les signes de la dénutrition et de la déshydratation, de l'anorexie et de la boulimie ; identifier les recommandations alimentaires selon les pathologies ; savoir élaborer des menus simples et équilibrés adaptés

PROGRAMME

- **Les modifications physiologiques liés à l'âge**
Vieillesse et conséquences alimentaires
- **Les règles alimentaires générales (PNNS)**
 - Besoins nutritionnels (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap...)
 - Groupes alimentaires
 - L'équilibre alimentaire
- **La dénutrition/la malnutrition**
 - Définition
 - Repérage
 - Cause/conséquences
 - Prévention
- **La déshydratation**
 - Définition
 - Repérage
 - Conséquences
- **Alimentation et troubles**
 - Mastication
 - Déglutition
 - Autres troubles (diabète, perte de goût, manque d'appétit...)
- **Evaluation de la formation**



L'évaluation de la situation et des besoins

DUREE :
3 jours – 21 heures

TARIF TTC : sur demande

Nombre de participants
maximum : 12

Méthodes pédagogiques :
apports de connaissances, étude de
textes réglementaires, échanges,
analyse de cas pratiques, création
d'outils par les stagiaires...

Les droits définis par les lois en vigueur nécessitent l'évaluation des besoins individuels de la personne et reposent sur des principes tels que la libre expression par la personne de ses attentes, de ses besoins et de ses souhaits. Le projet de vie à partir duquel doivent être construites l'évaluation et les réponses aux besoins de compensation, réaffirme la place de la personne au cœur du dispositif. La prise en compte des besoins de la personne dans son environnement ainsi que ses besoins en soin doit mener à une évaluation multidimensionnelle, elle ne se limite pas aux besoins vitaux mais porte sur l'ensemble des dimensions de la situation de vie en envisageant non seulement les caractéristiques de la personne, mais également celles de son environnement, qui peut constituer un obstacle ou un facilitateur.

L'élaboration d'un plan individualisé de compensation pour l'autonomie a pour objet de construire une stratégie globale d'intervention en réponse aux besoins de compensation identifiés et non pas seulement de vérifier l'éligibilité à l'une ou l'autre des prestations.

L'évaluation, qu'elle soit réalisée au domicile ou en établissement temporaire concourt donc directement dans la formalisation du projet individuel de vie et doit établir un contrat de confiance entre les structures d'intervention et l'usager.

Cette démarche englobe :

- Réceptionner et analyser la demande afin de définir la prestation adaptée ainsi que la démarche
- Planifier, organiser et contrôler l'activité des personnels d'intervention
- Coordonner l'équipe et l'activité du secteur au sein de l'association
- Préparer la mise en place de l'action en relation avec l'intervenant au domicile
- Superviser le déroulement de l'intervention et résoudre les difficultés et problèmes le cas échéant

PROFIL STAGIAIRE : toute personne issue du milieu hospitalier, d'établissements médico-sociaux, d'associations d'aide, de services et de soins à domicile

OBJECTIFS : comprendre la nécessité de la démarche de l'évaluation ; améliorer les pratiques professionnelles ; définir les notions du *besoin* et du *soin* ; promouvoir une démarche de bienveillance ; connaître la réglementation ; s'approprier les outils d'évaluation (AGGIR, PATHOS)

PROGRAMME

- **Apports juridiques divers : les Déclarations, les Chartes, les lois et les décrets.**
 - Définitions
 - Etudes des différents textes et réglementations
- **L'évaluation des besoins à domicile**
 - Définitions
 - Qui évalue ? Le financeur, la structure ?
 - Méthodologie
- **Promotion d'une démarche globale de qualité**
 - Définitions
 - Approche triangulaire : personne aidée, aidants familiaux et professionnels d'intervention
- **Présentation des activités de services à la personne : quels services au domicile**
 - Construire son offre de services : coordination avec les acteurs du domicile
- **Utilisation d'outils communs de coordination de l'intervention**
 - Le cahier de liaison : son rôle, son utilisation
 - La fiche d'intervention : son rôle, son utilisation
- **Présentation et appropriation des outils d'évaluations AGGIR (perte d'autonomie)**
 - Définitions, modalités, variables, GIR, codages
 - Mise en pratique
- **Analyse de situations d'évaluation des besoins au domicile : études de cas**
- **Evaluation de la formation**

La vie affective et la sexualité des personnes âgées

DUREE :
2 jours – 14 heures

TARIF TTC : sur demande

Nombre de participants
maximum : 12

Méthodes pédagogiques :

Apports de connaissances, étude de
textes réglementaires, échanges,
analyse de cas pratiques concrets

PROFIL STAGIAIRE : toute personne amenée à
accompagner et aider une personne âgée à son
domicile ou en institution

Un changement de culture tant dans les établissements qu'à domicile, visant à prendre en compte le résident âgé en tant que personne singulière et à promouvoir son bien-être et sa qualité de vie, implique notamment de faciliter l'expression de sa sexualité. En fait, la question des besoins et du bien-être sexuels des personnes âgées résidant dans un établissement ou à domicile, avec ou sans « démence », reçoit encore très peu d'attention. Les personnes âgées sont considérées comme asexuées et l'activité sexuelle des personnes âgées présentant une « démence » tend à être envisagée comme un symptôme indésirable de la « maladie », plutôt que comme l'expression de désirs appropriés. Or les recherches montrent que beaucoup de personnes âgées conservent un intérêt pour la sexualité et sont capables d'exprimer leur sexualité, et ce même quand elles présentent une « démence ». Par ailleurs, les membres du personnel des établissements ou les intervenants à domicile manquent généralement de connaissances et de compréhension concernant la sexualité des personnes âgées.

En outre, l'expression de la sexualité des personnes âgées vivant dans un établissement se heurte à d'autres obstacles, comme le manque d'intimité, le manque d'occasions ou de partenaires, l'accent mis sur d'autres aspects du bien-être que la sexualité, le manque d'aide concernant les problèmes médicaux ou physiologiques pouvant causer des dysfonctionnements sexuels ou encore les attitudes négatives des membres de la famille. Il apparaît donc essentiel d'identifier de façon précise les obstacles à l'expression de la sexualité des personnes âgées résidant dans un établissement, ainsi que les moyens d'améliorer cette situation.

OBJECTIFS : mieux comprendre la vie affective et la sexualité des personnes ; permettre aux soignants et intervenants au domicile d'exprimer sereinement leur point de vue ; identifier les points de blocage des différents acteurs gravitant autour de la personne âgée ; apporter des réponses concrètes aux difficultés des professionnels ; comprendre et gérer les difficultés des familles...

PROGRAMME

- **Vieillessement et vie affective/sexualité de la personne âgée : une approche pluridisciplinaire**
 - Définitions de la santé sexuelle
 - Aspects biologiques
 - Aspects psychologiques
 - Aspects sociaux
- **Vieillessement et vie affective/sexualité de la personne âgée : la réglementation**
 - Les droits fondamentaux de la personne âgée
 - La loi du 2 janvier 2002
 - La charte des Droits et Libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance
 - La bientraitance institutionnelle ou à domicile (HAS/ANESM)
- **Vieillessement et vie affective/sexualité de la personne âgée : les freins**
 - Travail autour de différentes définitions : valeur, croyance, représentation, préjugé ...
 - Travail autour des différents acteurs à l'initiative de ces freins : famille, professionnels, société ...
 - Les maladies
- **Les soignants/intervenants à domicile face à la sexualité de la personne âgée : le vécu des professionnels**
 - Les 4 différents types d'approche en établissement (résident/conjoint/soignant : comment réagir ?)
 - Maltraitance, déviance ou réel besoin ?
 - Les transmissions des soignants ou des intervenants à domicile : comment communiquer ?
- **Vieillessement et vie affective/sexualité de la personne âgée : la place de la famille**
 - L'accumulation des tabous et l'accompagnement des familles
- **Analyse de situations concrètes et pistes de réflexion : étude de cas**
- **Evaluation de la formation**



d'enfants

DUREE :
2 jours – 14 heures

TARIF TTC : sur demande

Nombre de participants maximum : 12

Méthodes pédagogiques :
apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, création d'outils par les stagiaires...

La garde d'enfants accompagne l'enfant dans toutes les étapes de la vie quotidienne :

- contribuer au développement psychomoteur de l'enfant,
- respecter ses rythmes (veille/sommeil),
- assurer sa sécurité,
- participer à l'apprentissage de la propreté,
- effectuer la toilette, l'habiller et le changer,
- aider à la prise des repas,
- stimuler ses activités,
- assurer les travaux courants d'entretien,
- rendre compte aux parents.

Ce métier a également une grande dimension éducative : la garde d'enfants à domicile participe à l'éveil des enfants en organisant diverses activités (sorties, jeux, lecture...) adaptées à leur âge ainsi qu'aux demandes des parents. Elle participe ainsi à chaque étape de leur développement. C'est un métier qui demande patience, écoute et sens des responsabilités.

Malgré toutes les solutions de garde d'enfants disponibles le sujet de la garde pour les parents reste une problématique en France récurrente.

PROFIL STAGIAIRE : toute personne issue d'associations d'aide, de services et de soins à domicile ou d'établissements d'accueil du jeune enfant (crèches, micro-crèches, MAM, RAM...)

OBJECTIFS : connaître le cadre réglementaire de la garde d'enfants en établissement et à domicile ; contribuer au développement de l'enfant ; savoir adapter les jeux et les activités selon l'âge ; connaître les différents dispositifs de sécurité ; savoir réaliser les soins courants de la vie quotidienne ; connaître les bases de l'alimentation selon l'âge ; savoir communiquer avec l'enfant et les parents

PROGRAMME

- **Développement et éveil de l'enfant**
 - Notions de base du développement de l'enfant pour mieux adapter et choisir les activités ludiques
 - Les principaux jouets et jeux selon l'âge
 - L'imaginaire de l'enfant
- **Soins, hygiène corporelle et environnementale de l'enfant**
 - Les premiers soins
 - Hygiène corporelle : les différentes toilettes
 - Hygiène domestique
- **Sécurité, prévention et surveillance de l'enfant**
 - Sécurité de l'enfant
 - Sécurité de l'environnement
 - Prise en charge de la douleur de l'enfant
 - Situations d'urgence
- **Alimentation de l'enfant**
 - Les différentes étapes de la diversification alimentaire
 - Les repères du Programme Nationale Nutrition Santé
- **La communication**
 - Parents/intervenants
 - Enfants/intervenants
- **L'enfant porteur de handicap**
- **Evaluation de la formation**

Les temps d'activités périscolaires

Les formations pour la petite enfance

DUREE :
3 jours – 21 heures



TARIF TTC : sur demande

Nombre de participants
maximum : 10

Méthodes pédagogiques :
apports théoriques, jeux de rôle,
échanges, retour de pratiques

La réforme des rythmes scolaires prévue, dans un premier temps, par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 et dans un second temps, par le décret complémentaire n°2014-457 du 07 mai 2014, vise à mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine afin d'assurer le respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant. De plus, cette réforme veut répondre plus efficacement à la difficulté scolaire et au développement de la curiosité de l'enfant en lui permettant de découvrir des compétences et des centres d'intérêt. Dans ce cadre, les activités périscolaires sont proposées aux enfants chaque semaine.

Les collectivités territoriales, en complément de leurs propres ressources peuvent faire appel à des intervenants externes.

C'est au sein de ce contexte qu'il vous est proposé cette formation : l'animation d'ateliers

LES ATELIERS MIEUX GRANDIR :

Ce sont des ateliers ludiques et pédagogiques sur des thèmes porteurs et citoyens qui permettent de porter un message environnemental, de tolérance ou encore de respect aux enfants. Les deux thèmes abordés sont : **LA CITOYENNETE ; L'ENVIRONNEMENT & L'ECOLOGIE ; LA DECOUVERTE DU MONDE ; LE JOURNAL DES TAP.**

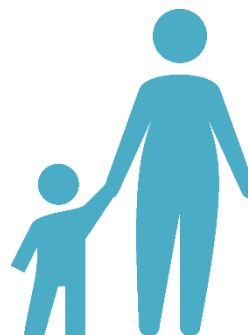
Les supports d'activités pour les enfants et les animateurs sont fournis à l'issue de la formation sous format imprimables PDF. Les ateliers sont déjà en place dans de nombreuses communes du Lot-et-

PROFIL STAGIAIRE : toute personne justifiant de diplômes et/ou d'expériences professionnelles en lien avec les enfants (CAP/BEP Petite Enfance, BAFA...)

OBJECTIFS : connaître la réforme des rythmes scolaires ; actualiser ses connaissances sur les thématiques des ateliers ; connaître le rôle de l'animateur ; savoir animer un atelier collectif ; savoir organiser son intervention avec un kit pédagogique

PROGRAMME

- **Le cadre légal de l'intervention**
 - Présentation de la réforme
 - Les objectifs et les enjeux
- **Les Ateliers Mieux Grandir**
 - Présentation générale
 - Les objectifs des ateliers
 - Le rôle de l'animateur
- **Rappel de connaissances**
- **L'animation des ateliers : la méthodologie**
 - Les techniques d'animation
 - La gestion de groupe
- **L'animation des ateliers : les outils**
 - Le kit de l'animateur
 - Le kit des enfants
- **L'animation des ateliers en 4 étapes**
 - La présentation des objectifs
 - La présentation du kit
 - L'animation
 - La conclusion
- **Animer et utiliser des outils adéquats : jeux de rôle**
- **Evaluation de la formation**



La communication au sein d'une association

DUREE :
1 jour – 7 heures

TARIF TTC : sur demande

**Nombre de participants
maximum : 10**

Méthodes pédagogiques :
XXXXXXX

PROFIL STAGIAIRE : toute personne issue du milieu associatif souhaitant développer ses compétences en communication

La communication au sein des associations de loi 1901 reste souvent peu exploitée. N'utilisant que très peu les médias, les techniques sont parfois méconnues. Aussi, malgré la réglementation spécifique qui les régit, les associations ont besoin de communiquer notamment vers leurs adhérents et leurs partenaires. Certes, cela n'est pas toujours évident à mettre en place mais aujourd'hui, de nombreux outils et moyens existent et tendent à renforcer l'image qu'une association peut renvoyer.

Un réel travail est nécessaire en amont afin de savoir ce que l'on souhaite dire, à qui et comment. Ce n'est qu'après avoir respecté un certain nombre d'étapes que l'on peut mettre en place une communication globale cohérente et pertinente.

Chaque association est unique et doit pouvoir le justifier en mettant en avant ses forces et ses valeurs. Elle doit également pouvoir identifier ses besoins en communication après avoir réalisé un état des lieux de sa situation.

Le terme communication est parfois peu apprécié dans le milieu associatif. En effet, celui-ci est souvent associé à l'univers du marketing. Toutefois, il ne faut pas confondre ces deux notions. Si le marketing est lié au développement de la vente, la communication renvoie elle à la mise en relation avec quelqu'un. A travers cette mise en relation, l'objectif principal est d'envoyer un message et ainsi accroître notamment le lien social avec la cible.

La communication est une discipline au service du lien.

Par ailleurs, il est important de prendre autant en compte la forme que le fond. Un message peut être très clair mais s'il est mal illustré ou si le support n'est pas approprié, il ne parviendra jamais jusqu'à la cible. Cette formation globale apporte des pistes de réflexion dans le développement d'une stratégie de communication mais également des outils prêts à l'emploi.

Il ne faut pas sous-estimer l'impact d'une communication maîtrisée et bien déployée.

OBJECTIFS : comprendre le rôle de la communication et ses enjeux ; savoir développer un plan de communication efficace et lister les différentes étapes ; pouvoir repérer et former une équipe compétente pour gérer la communication ; adopter une identité claire pour son association...

PROGRAMME

- **Qu'est-ce que la communication au sein d'une association ?**
 - Définition et objectifs
 - La réglementation
 - Les avantages
- **Etat des lieux et identification**
 - Des besoins
 - De l'équipe de communication
 - Des réseaux à solliciter
- **Mettre en place une stratégie de communication**
 - L'identité de l'association (historique, valeurs, charge graphique)
 - Le plan de communication (interne et externe) : les différentes étapes
- **Les outils**
 - Media : affichage, presse écrite, radio, Internet ...
 - Hors media : foires, salons, relation presse, réseaux sociaux...
- **Evaluation de la formation**



Les outils pour anticiper les difficultés et optimiser les excédents

DUREE :
1 jours – 7 heures

TARIF TTC : sur demande

Nombre de participants
maximum : 12

Méthodes pédagogiques :

apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, création d'outils par les stagiaires...

PROFIL STAGIAIRE :

toute personne issue du milieu associatif et souhaitant développer ses compétences en comptabilité

L'inexorabilité du changement et les turbulences de l'environnement constituent deux éléments majeurs et récurrents dans la vie des associations (évolution du taux horaire, du volume d'activité...), ainsi que des événements impactant l'activité des structures, comme des départs à la retraite, des congés maladie...

Ces facteurs jouent un rôle prépondérant dans le quotidien et il est parfois difficile d'y faire face.

Les outils de gestion permettent de donner un ordre d'idée sur la situation financière ainsi que sur la pérennité de l'association. De fait, la pertinence et l'efficacité des outils de gestion ne sont pas négligeables.

Aussi, il est important d'équiper une association afin qu'elle puisse réaliser au plus près de la réalité son budget prévisionnel, son compte administratif, son budget exécutoire, son suivi budgétaire ou encore son plan de trésorerie.

Cette démarche englobe :

La loi 2002-02, rénovant l'action sociale et médico-sociale, oblige l'inscription d'un ESMS dans une logique de tarification. Cette procédure de tarification s'articule autour de deux temps principaux

- La transmission et la validation par l'autorité de tarification **d'un Budget Prévisionnel** qui présente les besoins en exploitation de l'année à venir et détermine le coût de fonctionnement par structure ; il est transmis avant le 31 octobre N-1.
- La transmission, avant le 30 avril N+1, **d'un Compte Administratif** qui permet à l'ESMS de rendre compte de l'utilisation des financements obtenus et de proposer une affectation de résultat comptable.

Pour une meilleure gestion, **le suivi budgétaire** va nous permettre de comparer le budget exécutoire et le réalisé (comptabilité). Le suivi budgétaire doit être fait régulièrement et mis à disposition de la structure mais aussi de ses partenaires financiers en cas de besoin. Il facilite ainsi le pilotage des activités et la maîtrise du budget. Il peut concerner le budget global de la structure ou d'un projet voire d'un financement spécifique.

Le budget exécutoire se construit à partir du Budget Prévisionnel modifié, prenant en considération le tarif fixé par l'autorité de tarification. Ceci permet d'identifier et de limiter les éventuelles dérives, pour tenter d'inverser une courbe défavorable.

Le plan de trésorerie récapitule et prévoit les opérations financières tout au long de l'année, afin d'anticiper les dépenses et les recettes rythmant l'activité de l'association. Une bonne gestion de trésorerie

OBJECTIFS : savoir renseigner et interpréter les résultats des outils du budget prévisionnel, du compte administratif, du budget exécutoire, du suivi budgétaire et du plan de trésorerie



PROGRAMME

- **Améliorer la gestion de trésorerie**
 - Veille active sur l'encaissement des clients
 - Respect du délai pour le règlement des dettes fournisseurs, des salariés, des charges sociales
- **Prévenir les risques de cessation de paiement**
 - Les moyens pour assurer la solvabilité à court et long terme
- **Optimiser le résultat financier**
 - L'utilisation optimale des excédents de trésorerie
 - La recherche de moyens de financement
- **Avoir une vision sur les dépenses réalisées / les dépenses prévues**
- **Evaluation de la formation**

L'évaluation interne des établissements et services visés par l'article L312-1 du CASF

DUREE :
4 jours – 28 heures



TARIF TTC : sur demande

Nombre de participants maximum : 12

Méthodes pédagogiques :

apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, création d'outils par les stagiaires...

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a introduit l'obligation de conduire l'évaluation interne de la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux. L'évaluation interne mais également l'évaluation externe concernent tous les établissements et services mentionnés à l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Cette démarche est notamment cadrée par la circulaire du 21 octobre 2011 et par différentes recommandations de bonnes pratiques professionnelles élaborées par l'ANESM. Ces recommandations relatives à la conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services précisent le contenu, les exigences et le périmètre de la démarche. L'ANESM propose des axes de réflexion et des supports méthodologiques pour conduire l'évaluation interne en cohérence avec la démarche d'évaluation externe.

Les démarches d'évaluation de la qualité des prestations et des services impliquent un travail sur une démarche d'amélioration continue afin de « faire vivre » la qualité au sein de l'établissement. Ces différents processus sont une opportunité pour la structure en privilégiant un mode de management participatif : le management par la qualité.

PROFIL STAGIAIRE : toute personne issue du secteur social et médico-social, membres des équipes pluridisciplinaires, des équipes de direction, référents qualité, gestionnaires sociaux et médico-sociaux

OBJECTIFS : connaître et appréhender la réglementation en vigueur ; comprendre les objectifs et les principes de l'évaluation interne ; préparer et conduire l'évaluation interne ; définir des notions clés autour de la qualité et de l'amélioration continue ; analyser des situations concrètes et trouver des réponses adaptées à ces situations

PROGRAMME

- **Présentation et expression des différents stagiaires**
 - Qu'est-ce que l'autorisation de service ?
 - Qu'est-ce que l'évaluation interne et externe ?
- **Apports juridiques**
 - Définitions
 - Etudes des différents textes et réglementations
 - Les sanctions
- **Travail autour de différentes définitions et termes associés**
 - Evaluation interne, externe, amélioration continue, différence entre évaluation et audit
 - Revoir la loi 2002-02 du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
 - Les outils de garantie des droits des usagers
 - Appréhender la circulaire du 21 octobre 2011
- **Présentation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles relatives à l'évaluation interne de l'ANESM**
 - Définitions
 - Approche triangulaire : Autorité de contrôle, établissement et ses professionnels et la personne aidée
 - Identification des champs d'évaluation interne
- **Construire son référentiel d'évaluation interne**
- **Réflexion autour d'une démarche d'amélioration continue de la qualité**
 - La Roue de Deming : l'amélioration continue de la qualité
 - Le management par la qualité : méthode EFQM
- **Evaluation de la formation**

P réparer et suivre son évaluation externe

Les formations qualité

DUREE :
3 jours – 21 heures

TARIF TTC : sur demande

Nombre de participants
maximum : 10

Méthodes pédagogiques :
apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, élaboration d'une fiche auto-évaluation organisationnelle, création d'outils par les stagiaires.....

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a introduit l'obligation de conduire l'évaluation interne de la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux. L'évaluation interne mais également l'évaluation externe concernent tous les établissements et services mentionnés à l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

L'évaluation externe est devenue obligatoire pour tous les établissements du secteur depuis le décret 2007-975 du 15 mai 2007 qui en fixe le cahier des charges et les 4 objectifs de base. Ce même décret précise que les deux processus interne et externe recouvrent le même champ.

Différentes mesures, globales ou sectorielles sont venues ensuite compléter le dispositif de l'évaluation : décrets 2009-302 du 18 mars 2009, 2010-1319 du 3 novembre 2010, circulaire du 21 octobre 2011, décrets 2012-82 du 23 janvier 2012, 2012-147 du 30 janvier 2012... Selon l'annexe 3-10 du CASF « l'évaluation interroge la mise en œuvre d'une action, sa pertinence, les effets prévus et imprévus, son efficience en considération du contexte observé. Elle implique un diagnostic partagé, la construction d'un cadre de référence spécifique, le choix d'outils de mesure et d'appréciations adaptés ».

Les démarches d'évaluation de la qualité des prestations et des services impliquent un travail sur une démarche d'amélioration continue afin de « faire vivre » la qualité au sein de l'établissement. Ces différents processus sont une opportunité pour la structure en privilégiant un mode de management participatif : le management par la qualité.

PROFIL STAGIAIRE : toute personne issue du secteur social et médico-social, membres des équipes pluridisciplinaires, des équipes de direction, référents qualité, gestionnaires sociaux et médico-sociaux

OBJECTIFS : comprendre les fondements, enjeux et objectifs de l'évaluation externe ainsi que l'articulation évaluation interne et externe ; comprendre la démarche évaluative ; transmettre la méthodologie de réalisation de l'évaluation externe ; identifier les modalités de préparation à l'évaluation externe ; réaliser un état des lieux de l'organisation d'une structure...

PROGRAMME

- **Présentation et expression des différents stagiaires**
- **L'articulation entre l'évaluation interne et externe : les objectifs, l'objet et le périmètre de l'évaluation externe**
 - Qu'est-ce que l'autorisation de service ?
 - Qu'est-ce que l'évaluation interne et externe ?
- **Les domaines de l'évaluation externe et leurs principales dimensions**
 - Définitions
 - Etudes des différents textes et réglementations
 - Les sanctions
- **L'évaluation externe : le cahier des charges, la préparation à l'évaluation externe**
 - Appréhender l'annexe 3-10 fixant le contenu du cahier des charges pour la réalisation de l'évaluation externe
- **L'engagement de l'évaluation externe : la procédure, le choix du prestataire et ses critères, les conditions techniques et organisationnelles**
- **Les documents préparatoires à remettre à l'évaluateur externe : une opportunité pour questionner son organisation**
- **Les étapes de réalisation de l'évaluation externe**
- **Réaliser un état des lieux organisationnel de sa structure**
- **Les résultats de l'évaluation externe : applications et mise en œuvre des préconisations**
- **Evaluation de la formation**

M

anagement par la performance / Méthode EFQM

Les formations qualité

DUREE :
3 jours – 18 heures

TARIF TTC : sur demande

**Nombre de participants
maximum : 10**

Méthodes pédagogiques :

Apports de connaissances,
analyse de cas pratiques,
élaboration d'une fiche
autoévaluation
organisationnelle de sa
structure, création d'outils
par les stagiaires.

PROFIL STAGIAIRE : toute personne issue du secteur social et médico-social, membres des équipes pluridisciplinaires, des équipes de direction, référents qualité, gestionnaires sociaux et médico-sociaux

- Loi n° 2002.2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale - La circulaire n° DGCS/SD5C/2011/398 du 21 octobre 2011 relative à l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Modèle EFQM

- Méthode d'évaluation RADAR

La loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, dite HPST, a, notamment, instauré l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP). Cette agence a notamment pour mission d'accompagner les établissements et services dans le développement d'une culture de la performance et des résultats.

Rappel : Le principe de l'évaluation instauré par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale vise à permettre aux établissements et services d'apprécier (évaluation interne) ou de faire apprécier (évaluation externe) les effets et les connaissances produits, à la fois, par les outils déployés (outils de la loi de 2002) et par les mesures correctives engagées dans la dynamique d'amélioration continue de la qualité.

Nous sommes de façon très concrète dans une logique d'appréciation des résultats produits et plus seulement dans une logique, aujourd'hui dépassée, d'évaluation du niveau de mise en oeuvre des moyens.

L'European Foundation for Quality Management ou EFQM, (en français Fondation européenne pour la gestion de la qualité) est une fondation européenne basée à Bruxelles.

Elle a été fondée en 1988 par 14 entreprises européennes, avec l'appui de la commission européenne. Ces entreprises sont : Bosch, BT, Bull, Ciba-Geigy, Dassault, Electrolux, Fiat, KLM, Nestlé, Olivetti, Philips, Renault, Sulzer et Volkswagen.

L'EFQM compte aujourd'hui plus de 700 membres. L'objectif de cette organisation à but non lucratif est de promouvoir un cadre méthodologique pour permettre à ses membres d'évaluer leur niveau de qualité et de s'améliorer. Son modèle d'autoévaluation est fondé sur 9 principes (qui n'ont pas tous la même pondération). De nombreux cabinets de management proposent aux entreprises qui veulent être performantes des outils pour l'autoévaluation suivant le modèle.

OBJECTIFS : La performance d'une entreprise ne se juge pas uniquement d'un point de vue financier, elle repose également sur son capital immatériel. Pour produire de « la richesse », une structure sociale, médico-sociale s'appuie sur un capital humain, des parties prenantes, partenaires et usagers, un capital organisationnel, un système d'information, des connaissances, un savoir... Elle résulte d'appréciations tant quantitatives que qualitatives, de ses pratiques managériales, ses systèmes organisationnels ou encore de son offre de service.

- Comprendre les fondements, les enjeux et les objectifs du modèle EFQM ;
- Comprendre la démarche évaluative ;
- Réaliser un état des lieux de l'organisation de votre structure :
Établir un questionnement évaluatif.

PROGRAMME

- Qu'est-ce que la méthode d'évaluation RADAR ?
- Découvrir la méthode d'évaluation RADAR
- Utiliser la matrice d'évaluation RADAR
- Qu'est-ce que le modèle d'excellence EFQM ?
- Comprendre les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche d'Excellence EFQM
- Connaître les 9 critères du modèle d'évaluation et leur dynamique
- Utiliser l'auto-évaluation pour conduire une démarche vers l'Excellence
- Évaluations et priorisation des améliorations
- Evaluation de la formation

Outils de mobilité : Tablette tactile + logiciels associés

DUREE* :
2 jours – 14 heures

TARIF TTC : sur demande

**Nombre de participants
maximum : 10**

Depuis de la découverte de l'informatique, de nombreuses activités de la vie courante ont été simplifiées.

L'informatique est un principe fondamental est par la même occasion un outil essentiel dans la vie quotidienne.

En 2018 c'est un outil de communication indispensable. Il sert à transmettre de nombreuses informations, c'est en effet un moyen de ne pas s'isoler administrativement ainsi que socialement.

Depuis ces dix dernières années on a pu constater une grande évolution de l'informatique qui s'est caractérisée par des nouveaux moyens de communication ainsi que des nouvelles méthodes de travail.

Méthodes pédagogiques :

Un poste de travail par stagiaire /
Tablette Hybride

Vidéoprojecteur

Accès Internet

Exercices individuels sur PC

Supports de cours

Mises en application des logiciels

Apports de connaissances

théoriques

Exercices de mise en pratique

PROFIL STAGIAIRE :

Toute personne désirant approfondir
les connaissances en informatique

OBJECTIFS : Démystifier l'informatique et être autonome dans l'utilisation d'un ordinateur. Apprendre à utiliser le micro-ordinateur PC, son environnement et savoir utiliser les fonctions essentielles de Windows.

Commencer à travailler sous Word et Excel.

Apprendre à travailler avec Internet.

Entretien son système d'exploitation

Prévenir des dangers d'Internet

Bien choisir et paramétrer un antivirus

PROGRAMME

A la découverte de l'Ordinateur

- Un peu de vocabulaire
- Comment fonctionne un ordinateur ?
- Les composants matériels d'un ordinateur, les périphériques d'entrée et de sortie, lecteur Windows média
- La manipulation de la souris
- DEMARRER / ARRETER

A la découverte de mon poste de travail

- Organiser son bureau,
- Types d'objets,
- Barre des tâches,
- Utilisation de la souris,
- Manipulation des fenêtres.
- Souris,
- Clavier,
- Affichage,
- Date et heure,
- Paramètres régionaux.

Les dossiers

- Utilisation de l'explorateur,
- Créer un dossier,
- Nommer un dossier,
- Déplacer un dossier,



- Supprimer un dossier.
- Notion de réseaux

Gestion des fichiers

- Enregistrer un fichier,
- Copier un fichier,
- Déplacer un fichier,
- Effacer un fichier,
- Récupérer un fichier dans la corbeille,
- Supprimer définitivement un fichier,
- Renommer un fichier,

Traitement de texte WORD

- Découvrir l'écran de travail,
- Créer un nouveau document,
- Saisir, modifier ou supprimer un texte,
- Création d'un tableau simple
- Concevoir un tableau et y saisir un texte,
- Redimensionner un tableau
- Insérer, déplacer ou supprimer une ligne ou une colonne
- Définir la mise en forme et l'habillage.
- Mettre en forme un document : choix de la police, du style, des options de paragraphe, etc.,
- Insérer des listes à puces ou numéros,
- Définir les options de mise en page : marges, orientation du document (portrait ou paysage), numérotation des pages, bordures, etc.,
- Utiliser le correcteur automatique,
- Découvrir le mode "aperçu avant impression".

Internet et ses particularités

- Les différents types de connexion,
- Comment fonctionne Internet ?
- Naviguer sur le web avec Internet Explorer,
- Passer d'une page à l'autre,
- Visiter un site sécurisé,
- Les onglets de navigation,
- Configuration et options du navigateur.
- Les clés de la recherche efficace sur Internet,
- Utiliser les moteurs de recherche,
- Google : le moteur de recherche par excellence,
- Chercher et trouver sur Internet,
- Rechercher une image sur internet
- Enregistrer une image.
- Prévention des dangers d'Internet

Tableur Excel : concevoir un tableau

- Découvrir l'écran de travail,
- La fenêtre du classeur,
- Saisir, modifier, déplacer les données d'un tableau,
- Fonctions simples (somme, moyenne, etc.)
- Gestion multifeuilles et multiclasseurs
- Effacer le contenu des cellules,
- Mettre en forme un tableau : insérer ou supprimer une ligne (ou colonne), choisir un format de cellule,
- Sauvegarde des données.

L'équipe de formateurs



Edwin BERLUCCHI

A son arrivée à l'UNA 47, **Edwin BERLUCCHI** a initié une **démarche qualité** dans le but de **structurer**, de **professionnaliser** les structures adhérentes de l'UNA 47. Il mène également des **audits organisationnels, financiers et qualité** pour l'ensemble de ce réseau.

Dans son parcours professionnel, il a notamment travaillé dans les services marketing et communication du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse en Mastère spécialisé « Marketing, Management et Communication » et titulaire d'un Master en Sciences de l'Education et de la Formation, cette double compétence lui permet de maîtriser les outils de gestion/conduite de projets. Evalueur externe certifié AFNOR, il intervient dans les formations sur la démarche qualité (évaluation interne, évaluation externe...).

Laurence CMBUS

Au sein de l'UNA 47, **Laurence CMBUS** chef de service financier/comptable coordonne l'ensemble de la gestion financière. De l'établissement de **tableaux de bords** mensuels pour le suivi, à la mise en place d'une **comptabilité multiservices**, ses compétences sont variées. Elle réalise également les **budgets prévisionnels**, le **contrôle et l'analyse des flux financiers** ainsi que la **clôture annuelle**.

Ses expériences professionnelles lui ont beaucoup apporté tant par leur diversité : du milieu associatif au commerce ou encore en cabinet comptable.

Titulaire d'un **BTS Comptabilité et gestion** elle met en place régulièrement des formations et anime également la commission « Politique Financière » en interne pour les associations adhérentes au réseau UNA 47.



Marie-Laure DELBOS

C'est en 2006 que **Marie-Laure DELBOS** a rejoint l'UNA 47 en tant qu'évaluatrice des besoins pour le compte de la CARSAT Aquitaine. Forte de sa connaissance du domicile, elle a développé des partenariats dans le tissu associatif du Lot-et-Garonne et impliqué l'ensemble des partenaires financeurs et institutionnels dans la réalisation de projets à l'échelle départementale et régionale. Ses dernières réalisations : le **développement des Ateliers Mieux Grandir** et des **Ateliers Numériques pour seniors**. Elle assure en parallèle des **formations sur les thématiques de la personne âgée et de la petite enfance**.

Titulaire d'un **BTS Economie Sociale et Familiale** et d'un **BTS PME-PMI**, elle maîtrise les enjeux du secteur de l'aide à domicile et des services à la personne.

Laura LOMBARD

Laura LOMBARD lors de la 1^{ère} tranche du programme de modernisation national UNA en 2009 a occupé le poste de chargée de mission. Elle s'est alors initiée et professionnalisée dans le **développement de projet Système d'information**.

Depuis, elle est devenue référente dans ce domaine au sein de l'UNA 47 et participe chaque jour à la mise en place et au développement du logiciel métier MEDISYS.

Par ailleurs, elle a, à plusieurs reprises, animé des formations de prévention mais aussi de mise en pratique et d'utilisation du logiciel MEDISYS.

Titulaire d'un **BTS Assistance de Gestion PME-PMI**, elle connaît les enjeux et la complexité de la mise en place d'un



Ludivine WILLO

Ludivine WILLO en charge de la communication à l'UNA 47 doit se confronter au quotidien à la réglementation stricte qui limite la communication pour les associations. Aussi, elle met en place de nombreux outils et actions pour palier à la désinformation.

Elle gère le site Internet, réalise mensuellement une newsletter, nourrit les réseaux sociaux, s'occupe de la boutique UNA 47 qui propose un ensemble de supports aux associations adhérentes.

Parallèlement elle travaille sur le programme de modernisation national UNA et anime des journées d'information.

Diplômée d'un Master en communication avec une spécification *Seniors et lien intergénérationnel* elle forme toute association sur les fondamentaux des techniques et des stratégies de la communication.

UNA 47 : organisme de formation depuis 2000

6 formateurs à votre disposition

Des interventions possibles sur tout le territoire national

97% de satisfaction (enquête d'évaluation)



Les propositions de formations et tarifs sont modulables en fonction de la demande de l'établissement.
Une rencontre est préférable pour co-penser et ajuster les interventions en fonction des besoins institutionnels.
D'autres thématiques de formations peuvent être co-construites à votre demande.

Pour tout renseignement ou inscription :

Maryse ANZELIN
Responsable formation

rh@una47.fr

05.53.47.69.59



LOT-ET-GARONNE

